



PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

19 DEC. 2019

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Délibération n° 36 / 2019

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK Danièle DUBOUCHER, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE Monique MARCILLAC, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyril AMIRAULT, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Jean-Marie POURTIER, Rémi SIE, Thierry QUILES.

Absents excusés Mme Anne-Marie CALMES (pouvoir à Mme Danièle DUBOUCHER), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), M. Daniel BERAUD (pouvoir à M. Marc GERVAIS), M. Gaspard MESSINA (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS).

Absents non excusés : M. Bernard PRIOU.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Travaux - Demande de subvention pour la mise en accessibilité et la rénovation thermique de la salle du bicentenaire

Monsieur Denis GALINIER, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux, expose au Conseil municipal :

Dans le cadre de la programmation des travaux d'investissement 2019 il convient de solliciter les plus larges aides possibles sur des opérations d'investissement structurantes tel que l'est la rénovation thermique et la mise en accessibilité de la salle du Bicentenaire.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 394 300.95 € HT

Il est proposé de solliciter auprès des co-financeurs que sont le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Métropole de Montpellier, l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) des subventions d'investissement pour un montant le plus élevé possible.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 36/2019

Objet : Travaux - Demande de subvention pour la mise en accessibilité et la rénovation thermique de la salle du bicentenaire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** ces demandes de subventions auprès des organismes précités selon le plan de financement suivant :

Subvention Conseil Régional	59 145,14 €	15%
Subvention Conseil Départemental	59 145,14 €	15%
Subvention Montpellier Méditerranée Métropole	39 430,10 €	10%
Subvention Etat (DETR)	78 860,19 €	20%
Subvention Etat (DSIL)	78 860,19 €	20%
Autofinancement Commune	78 860,19 €	20%
Coût total du projet	394 300,95 €	100%

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 28 (dont 4 pouvoirs)
Votes : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,


Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ; que la convocation du conseil avait été faite le 6 décembre 2019.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN